

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014 | MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES**





*Siège Administratif de MABRU:*

Quai des Usines 22-23 | 1000 Bruxelles

TEL: +32 (0)2 215 51 69 | FAX: +32 (0)2 245 24 13

mabru@mabru.be | www.mabru.be

# Sommaire

Mot du président	.05
Mission - Vision	.07
Organes de gestion	.08
Chiffres-clés	.11
Les faits marquants de l'année 2014	.12 > .15
Bilan au 31 décembre 2014	.16





# Mot du Président

*Chers Commerçants,  
Chers Administrateurs,  
Chers Amis du Marché Matinal,*

C'est avec enthousiasme que j'entreprends ce nouveau mandat de président, depuis le 13 février 2015, qui m'avait déjà été confié de 2001 à 2007.

J'ai également le plaisir de voir le marché entre de bonnes mains, celles de Laurent Nys, nouveau directeur de l'asbl Mabru succédant à Marcel Verbelen suite à son départ en pension le 31 décembre 2014, et celles de toute son équipe.

Etant membre du Conseil d'Administration de Mabru depuis plus de 14 ans, je tiens à témoigner du professionnalisme dont font preuve tous les acteurs du marché, à savoir les 113 commerçants présents sur le site et je tiens ici à les remercier vivement.

Plus que jamais, Mabru est un outil économique de première importance pour la Région et le pays et les commerçants du marché en sont les premiers artisans.

Tout en poursuivant les efforts antérieurs, nous nous attacherons à être davantage au service du commerce afin de le rendre plus proche encore des besoins de nos utilisateurs.

A cette fin, Mabru a modernisé sa communication internet et dispose dorénavant d'un nouveau site où la visibilité de nos commerçants est encore renforcée.

L'année 2014 a permis à Mabru de poursuivre ses efforts en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire avec la signature d'une convention avec le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Bruxelles dont le projet est de restructurer le secteur de l'aide alimentaire dans un objectif de durabilité, à travers le développement d'une filière d'alimentation durable via un dispositif de récupération, tri, packaging et redistribution des invendus de fruits et légumes issus du Marché Matinal de Bruxelles qui devrait être mis en œuvre pour septembre 2015.

Cette année s'est aussi clôturée par l'adhésion du Marché Matinal de Bruxelles à la Fédération des marchés de gros de France (FMGF) qui s'emploie à faire connaître et rayonner le modèle de marché de gros dans le paysage alimentaire français et frontalier.

A travers cette adhésion et en participant notamment aux travaux de l'Union mondiale des marchés de gros (WUWM), nous affirmons notre politique visant à assurer la place de Mabru au niveau international et ainsi de préserver son rôle capital dans l'approvisionnement alimentaire de proximité au sein de notre Région et ses environs.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport annuel ci-après.



**Michel BARNSTIJN**

Président des organes de gestion  
Mabru A.S.B.L.



mabru

Le pack T  
Internet  
+ Téléphonie  
+ TV Numérique  
39€  
22  
23



JOIN VOTRE MARCHÉ LOCAL

2

1



Plus de  
**22.000**  
visiteurs par mois.



**113**  
firmes sont installées  
sur le marché.

Entre  
**400**  
et **500**  
personnes travaillent  
sur le site en fonction  
de la saison.



**8.000**  
à **10.000**  
tonnes de produits  
transitent chaque  
semaine par le marché.



**5**  
halles de vente,  
un bâtiment logistique,  
un parking sur un site  
de 14 hectares



Évaluation du chiffre  
d'affaires des  
commerçants sur le site:  
**300 à 350**  
millions d'euros / an

# Mission

## Mission-vision

### *Le Marché Matinal de Bruxelles :*

Marché de gros, le Marché Matinal de Bruxelles est à la fois :

- > une centrale d'achat diversifiée de produits principalement agroalimentaires
- > et une plate-forme de facilités logistiques à destination des acheteurs professionnels du commerce de gros et de détail, de l'HoReCa et des cuisines de collectivités ainsi que des marchands ambulants.

Il est géré de façon autonome, pour compte de la Ville de Bruxelles, par l'ASBL Mabru.

### *Les ambitions de Mabru :*

Mabru doit assurer un niveau de service optimal tout en veillant, de concert avec les autorités de contrôle (dont l'AFSCA) et tous les acteurs présents sur le site, à la qualité et à la fraîcheur des produits, à la sécurité alimentaire et au respect des normes sanitaires.

Acteur public, Mabru est aussi un outil d'aménagement et d'animation de la Ville, de sa Région et de ses environs, un agent actif du développement durable et une vitrine pour la mise sur le marché des produits locaux, régionaux ou européens.

Acteur économique, Mabru contribue également au développement local et régional et doit devenir le moteur du rassemblement des acteurs agroalimentaires bruxellois du commerce de gros.

# Organes de gestion

*Le Conseil d'Administration est composé comme suit :*

**Président :**

M. Laurent NYS <sup>1</sup>

**Administrateurs membres du Bureau Permanent :**

Mme Delphine HOUBA <sup>2</sup>

M. Laurent DELVAUX

M. Michel BARNSTIJN

M. Michel LEFEVER

M. Lionel RIGOLET

M. Hamza FASSI-FIHRI

**Autres administrateurs (non-membres du Bureau Permanent) :**

Mme Marion LEMESRE

Mme Mounia MEJBAR

Mme Marie-Paule MATHIAS <sup>3</sup>

Mme Naima MAËTI <sup>4</sup>

M. Bernard DHONDT

M. Sevket TEMIZ

M. Charles UYTENDAELE

M. Florent BAUDEWYNS

M. Roger GOESSENS

M. Marc VANDERBORGHT

M. Thierry GEERS

**Observateur :**

M. Patrick MATTELÉ

(assiste également au Bureau Permanent)

**Commissaires de la Ville de Bruxelles (assistant au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale) :**

M. Shafik BANDALI

M. Mustafa AMRANI

*L'équipe administrative, technique et commerciale :*

**Monsieur Marcel VERBELEN <sup>5</sup>**

Directeur

**Monsieur Thierry VAN DOREN, ir**

Etudes et développement techniques

**Monsieur Louis DE SMET**

Gestion commerciale et administrative

**Monsieur Daniel LENAERTS**

Comptabilité et Ressources humaines

**Madame Nadia VANHAEREN**

Secrétariat et Administration

**Monsieur Michaël DE VETTER**

Gestion administrative

**Madame Anicée HENIN**

Communication et Secrétariat des Organes de gestion

**Madame Sofia MEDINA**

Chargée de projets

**Monsieur Paul VANDER HAEGHEN <sup>6</sup>**

Service technique

**Monsieur Johan VAN WAEYENBERGHE**

Service technique

**Monsieur Brahim GHANNAN**

Service technique

<sup>1</sup> Jusqu'au 13 février 2015.

<sup>2</sup> Depuis le 17 juin 2014, en remplacement de Christian Van Der Linden.

<sup>3</sup> Jusqu'au 4 septembre 2014.

<sup>4</sup> Depuis le 11 décembre 2014, en remplacement de Marie-Paule Mathias.

<sup>5</sup> Jusqu'au 31 décembre 2014.

<sup>6</sup> Jusqu'au 31 janvier 2014.

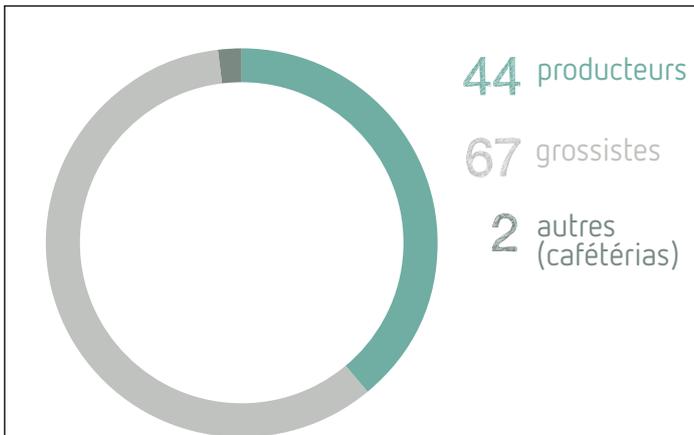




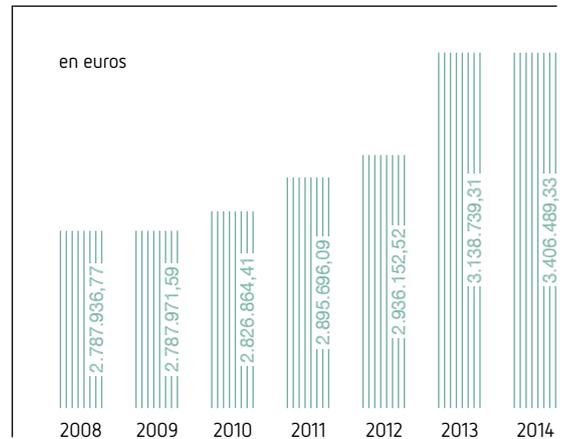
# Chiffres

## Chiffres-clés

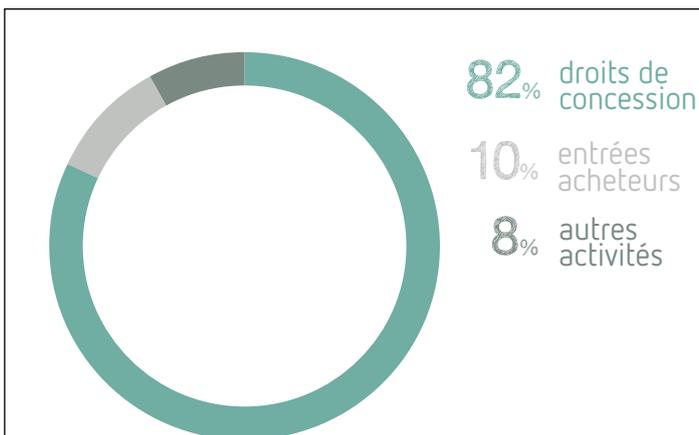
Nombre d'entreprises installées sur le marché en 2014: **113**



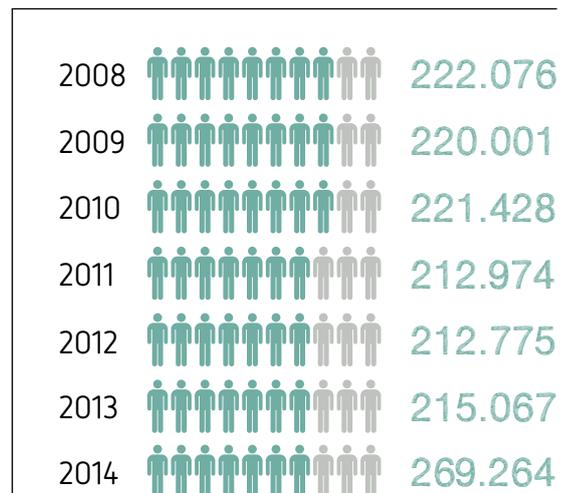
Evolution du chiffre d'affaires de l'asbl Mabru



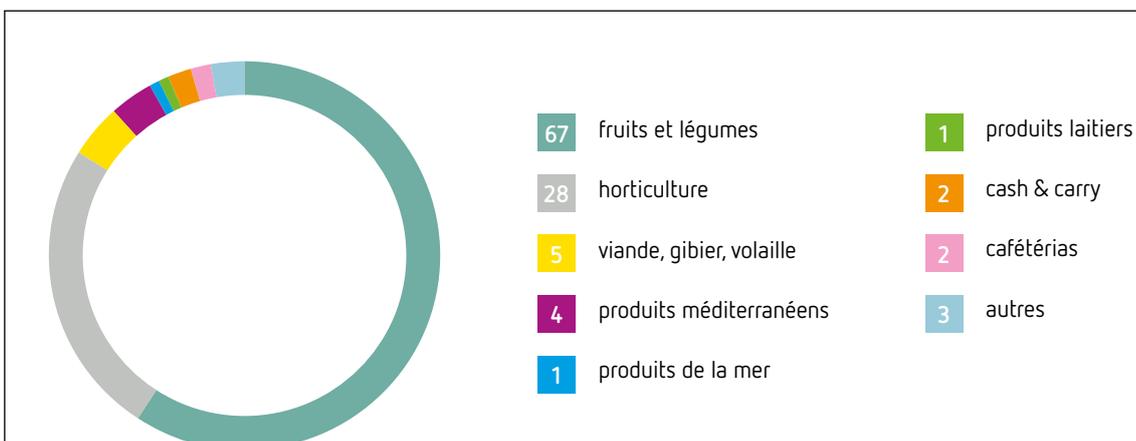
Répartition des recettes de l'asbl Mabru en 2014



Nombre total d'entrées Mabru



Nombre d'entreprises installées sur le marché en 2014 par secteur



# Faits

## Les faits marquants de l'année 2014

### *Nouveau site web de Mabru*

Depuis le 15 avril 2014, l'asbl Mabru s'est dotée d'un nouveau site web qui a pour objectif de mieux répondre aux besoins des clients du marché. Vitrine professionnelle des activités du Marché Matinal, le site a été repensé pour un accès facilité vers l'ensemble des informations utiles à ses différents publics. Graphisme renouvelé, navigation intuitive, ergonomie revisitée: tout a été étudié pour permettre un accès convivial et rapide à l'information.

Ce site fait partie des efforts d'innovation mis en œuvre pour améliorer la qualité et la disponibilité des informations, sur les

commerçants du site, l'accessibilité, mais aussi l'actualité du marché. C'est pourquoi parmi les nouveautés du site, il est désormais possible de rechercher un produit parmi les 113 entreprises du marché via un onglet de recherche et d'imprimer la liste des commerçants du marché.

En parallèle, le Marché Matinal a fait son apparition sur les réseaux sociaux, notamment sur Twitter, LinkedIn et Facebook. Cette présence sur la toile permet également de mieux tenir informé de manière instantanée les internautes des nouvelles fraîches du marché.



### *Visite des ministres Onkelinx, Vanhengel et Gosuin*



Le 18 février 2014, le président et le directeur de l'asbl Mabru ont pu accueillir dès l'aube Madame Laurette Onkelinx, Vice-Première Ministre et Ministre fédérale des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, accompagnée de l'Echevin des Finances,

du Tourisme et du Personnel de la Ville de Bruxelles, Monsieur Philippe Close.

Monsieur Guy Vanhengel, Ministre bruxellois du Budget et des Finances est quant à lui venu visiter le marché le 25 février 2014, en compagnie de Madame Els Ampe, Echevine de la Mobilité, des Travaux publics et du Parc automobile de la Ville de Bruxelles et ses collaborateurs.

Ces rencontres ont permis de faire découvrir le Marché Matinal bruxellois et l'outil économique important qu'il constitue, notamment en termes d'emplois (400 à 500 personnes directement sur le site). Chacun a pu marquer son grand intérêt tant d'un point de vue social et économique que d'un point de vue gastronomique.

Suite à son entrée en fonction en juillet 2014, Monsieur Didier Gosuin, Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi, de l'Economie, de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, accompagné de l'un de ses conseillers en économie, est également venu visiter le Marché Matinal, le 21 octobre 2014. A cette occasion, la direction de Mabru a pu évoquer les futurs projets d'évolution du marché et a pu mettre l'accent sur l'utilité du marché en termes d'approvisionnement alimentaire tant pour la Région bruxelloise que pour l'ensemble du pays.



## Visite du marché dans le cadre de Goûter Bruxelles

Goûter Bruxelles, initié par l'organisation internationale Slow Food, rassemble tout au long de l'année des restaurateurs-ambassadeurs qui mettent à leur carte des produits locaux, de saison et de qualité.

Pour rappel, Slow Food a été fondée pour contrer les effets du fast food, la disparition des traditions alimentaires locales et afin d'encourager les citoyens à comprendre leur nourriture, sa provenance, son goût,

et l'impact de nos choix alimentaires sur le monde.

Goûter Bruxelles met donc les producteurs et les transformateurs au-devant de la scène notamment via « les promenades du goût », qui se sont déroulées les 3, 4 et 5 octobre 2014. Durant ces 3 jours, différents ateliers « dégustation », des portes ouvertes chez des artisans et des commerçants bruxellois, des rencontres

avec des producteurs, des cours de cuisine, des dégustations de vins belges et de nombreuses autres activités ont été organisés.

A l'occasion des « promenades du goût », une visite guidée du Marché Matinal a été proposée au grand public le samedi 4 octobre. Une cinquantaine de visiteurs y ont répondu présents.



### Création d'auvents en remplacement des anciens frigos

Depuis plusieurs années, les chambres froides construites à l'arrière des halles D, E et F étaient devenues obsolètes. C'est d'ailleurs un constat qui avait donné l'impulsion pour faire construire un nouvel entrepôt, qui est devenu l'entrepôt C, opérationnel depuis juin 2013.

Après l'inauguration de l'entrepôt C, une fois les locataires des frigos installés, il fallait supprimer ces anciennes chambres froides. Au vu de la structure des installations, lors des travaux préalables à la démolition, il a été décidé de garder la toiture de ceux-ci pour en faire trois zones couvertes de chargement/déchargement pour les clients et les commerçants du marché.

Les chambres froides ont été démantelées, ensuite transformées en auvents qui ont été repeints et équipés d'éclairage pour permettre aux utilisateurs du marché de travailler à l'abri des intempéries, ce qui apporte plus de confort à tous.

## *Projet de récupération des produits invendus avec le Centre Public d'Action Sociale de Bruxelles*

L'aide alimentaire est en constante augmentation et concerne plus de 30.000 personnes vivant en situation de grande précarité à Bruxelles. Cela fait plus de 10 ans que certains concessionnaires de Mabru offrent leurs produits invendus encore consommables au Resto du Cœur de Laeken. En 2013, plus de 60% des concessionnaires de Mabru déclaraient être prêts à donner leurs produits invendus ou invendables à une structure en économie sociale mise en place sur le site de Mabru, ayant pour objectif la collecte des fruits et légumes invendus en vue de leur redistribution gratuite auprès du secteur de l'aide alimentaire bruxelloise.

Afin de pérenniser cette collaboration et de concilier aide alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire, l'asbl Mabru a signé en septembre 2014 une convention avec le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Bruxelles. Celui-ci se chargera d'étudier les possibilités de structuration du système de récupération, de transformation, de conditionnement et de distribution des invendus du Marché Matinal de Bruxelles à destination du secteur de l'aide alimentaire. Le projet compte sur la participation active des commerçants du marché qui représente un apport significatif pour l'ensemble du secteur agroalimentaire bruxellois.



Celui-ci sera mis en œuvre en septembre 2015.



## *Nouvelles zones de stockage extérieur pour la halle B*

Depuis le mois d'avril 2014, la halle aux fleurs s'est dotée de deux nouvelles zones de stockage extérieur. Désormais, les firmes Wouters WDM et Selina disposent d'un emplacement extérieur de respectivement 72 et 36 m<sup>2</sup>, qui leur permet de stocker leurs plantes d'extérieur et ainsi de faciliter l'arrosage et la ventilation de celles-ci.

## *L'entreprise W&H du Marché Matinal reçoit le titre de "fournisseur de la Cour"*

Le 24 novembre 2014, le Roi Philippe a reçu au Palais de Bruxelles la famille Vereeken – Van Nieuwenhove de la société W&H, installée au Marché Matinal, suite à son entrée dans le cercle des fournisseurs brevetés de la Cour.

L'entreprise W&H, spécialiste en vente de gibier et volaille a été créée il y a plus de 30 ans, à Buggenhout (Flandre orientale).

C'est en 1987 que la famille s'est installée au ventre de Bruxelles, dans la halle F avec au commencement un magasin de 245 m<sup>2</sup>.

W&H s'est agrandie et occupe aujourd'hui 760 m<sup>2</sup> d'espaces de vente sur le site du Marché Matinal de Bruxelles, qui se trouve à un jet de pierre du domaine royal.

La société jouit d'une renommée confirmée grâce à sa clientèle composée des plus grands chefs venus de tout le pays. Selon Marie-Louise Vereeken, gérante de la société W&H, "c'est littéralement le couronnement de notre travail".





# Faits

## Les faits marquants de l'année 2014

### *Départ en pension du directeur Marcel Verbelen*

Une page importante se tourne pour l'asbl Mabru et le Marché Matinal de Bruxelles avec le départ en pension du directeur Marcel Verbelen.

Sa contribution au développement du marché, notamment son rôle déterminant dans la création de l'asbl, est largement reconnue par les acteurs du marché mais également par les représentants de la Ville de Bruxelles.

C'est en 1989 que Marcel Verbelen, attaché au cabinet de Monsieur Fernand Lefère, échevin des finances de l'époque, a intégré l'équipe administrative en charge de la gestion du Marché Matinal, en tant que directeur technique.

Jusqu'alors géré par le service des finances de la Ville de Bruxelles, le Marché Matinal s'organise depuis 1992 sous la responsabilité de l'asbl Mabru, dont les organes sont composés de représentants des marchands et de la Ville de Bruxelles.

Marcel Verbelen se retrouve ainsi à la tête de l'asbl Mabru chargée de veiller au bon fonctionnement et de dynamiser cet outil socio-économique de premier plan. La Ville



Marcel Verbelen et Laurent Nys

de Bruxelles reste cependant propriétaire des 14 hectares de terrain et des implantations en bâtiment du marché.

Marcel Verbelen ne quitte pas tout à fait le monde maraîcher, puisqu'il a été élu en septembre 2014, membre d'honneur de l'Union mondiale des marchés de gros (WUWM), dont il faisait déjà partie en tant que membre depuis 1991 et en tant que membre du Comité de direction depuis 2006.

# Bilan

## Bilan au

### 31 décembre 2014

#### ACTIF

	Codes	2014	2013
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	20/28	<b>7.594.234,87</b>	<b>7.777.495,78</b>
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles	21	73.326,21	79.969,46
III. Immobilisations corporelles	22/27	7.520.326,99	7.696.944,65
A. Terrains et constructions	22	7.463.327,23	7.606.807,65
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	22/91	7.463.327,23	7.606.807,65
2. Autres	22/92		
B. Installations, machines et outillage	23	28.655,30	45.533,44
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	231	28.655,30	45.533,44
2. Autres	232		
C. Mobilier et matériel roulant	24	28.344,46	44.603,56
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	28.344,46	44.603,56
2. Autres	242		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	261		
2. Autres	262		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	0,00	0,00
IV. Immobilisations financières	28	581,67	581,67
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	29/58	<b>2.062.267,61</b>	<b>2.251.161,57</b>
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	2915		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	324.724,90	441.756,53
A. Créances commerciales	40	282.357,30	249.011,25
B. Autres créances	41	42.367,60	192.745,28
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	415		
VIII. Placements de trésorerie	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.728.828,53	1.806.339,58
X. Comptes de régularisation	490/1	8.714,18	3.065,46
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>9.656.502,48</b>	<b>10.028.657,35</b>

## PASSIF

	Codes	2014	2013
<b>FONDS SOCIAL</b>	<b>10/15</b>	<b>2.322.122,69</b>	<b>2.464.235,32</b>
<b>I. Fonds associatifs</b>	10		
A. Patrimoine de départ	100		
B. Moyens permanents	101		
<b>II. Plus-values de réévaluation</b>	12		
<b>III. Fonds affectés</b>	13		
<b>IV. Bénéfice reporté(e)</b>	140	1.606.530,90	1.721.640,53
<b>Perte reporté (-)</b>	141		
<b>V. Subsidés en capital</b>	15	715.591,79	742.594,79
<b>PROVISIONS</b>	<b>16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VI. A. Provisions pour risques et charges</b>	160/5	0,00	0,00
<b>B. Provisions pour dons et legs avec droit de reprise</b>	168		
<b>DETTES</b>	<b>17/49</b>	<b>7.334.379,79</b>	<b>7.564.422,03</b>
<b>VII. Dettes à plus d'un an</b>	17	<b>6.006.982,00</b>	<b>6.249.375,75</b>
A. Dettes financières	170/4	5.883.640,82	6.147.987,35
1. Établissements de crédit, dettes de location- financement et assimilées	172/3	5.883.640,82	6.147.987,35
2. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	179	123.341,18	101.388,40
1. Productives d'intérêts	1790	106.701,18	85.848,40
2. Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	1791		
3. Cautionnements reçus en numéraire	1792	16.640,00	15.540,00
<b>VIII. Dettes à un an au plus</b>	42/48	<b>1.173.630,25</b>	<b>1.214.358,17</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	328.484,71	313.173,69
B. Dettes financières	43		
1. Établissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	594.120,33	593.114,35
1. Fournisseurs	440/4	588.129,29	587.443,31
2. Effets à payer	441	5.991,04	5.671,04
D. Acomptes reçus sur commandes	46		47.298,06
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	237.825,21	260.772,07
1. Impôts	450/3	109.173,73	115.956,78
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	128.651,48	144.815,29
F. Dettes diverses	48	13.200,00	
1. Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire	480/8	13.200,00	
2. Autres dettes diverses productives d'intérêts	4890		
3. Autres dettes diverses non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible	4891		
<b>IX. Comptes de régularisation</b>	492/3	<b>153.767,54</b>	<b>100.688,11</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>9.656.502,48</b>	<b>10.028.657,35</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Vak	2014	2013
<b>I. Produits et charges d'exploitation</b>	D		
Ventes et prestations	70/74	3.883.088,28	3.665.437,32
dont Chiffre d'affaires	70	3.406.489,33	3.138.739,31
dont Cotisations, dons, legs et subsides	73	112.049,47	290.284,46
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	60/61	1.848.341,36	2.052.747,77
<b>A.B. MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (SOLDE POSITIF)</b>	70/61	<b>2.034.746,92</b>	<b>1.612.689,55</b>
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	1.169.904,63	1.210.738,65
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	493.640,19	342.249,83
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotation	631/4	18.245,72	18.541,55
F. Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	635/8		-121.368,05
G. Autres charges d'exploitation	640/8	144.475,72	145.521,48
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649		
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	64/70		
<b>II. Produits financiers</b>	75	<b>7.076,66</b>	<b>8.383,97</b>
<b>Charges financières</b>	65	<b>309.818,13</b>	<b>233.323,93</b>
<b>BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	70/65		
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	65/70	<b>-94.260,81</b>	<b>-207.933,87</b>
<b>III. Produits exceptionnels</b>	76	<b>4.784,32</b>	<b>3.169,44</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	66	<b>25.633,14</b>	<b>135.451,64</b>
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	70/66		
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	66/70	<b>-115.109,63</b>	<b>-340.216,07</b>